

Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)

Fonds de préparation

Cadre de suivi et d'évaluation pour le FCPF

Le 10 octobre 2012

En mars 2012, dans le cadre de sa réunion à Asunción, au Paraguay, le Comité des participants a demandé à l'Équipe de gestion du Fonds (EGF) de concentrer ses efforts sur la conception d'un cadre de suivi et d'évaluation (S et E) pour le FCPF, en prenant en considération les éléments pertinents du cadre logique présenté lors de la réunion, et de la version provisoire antérieure du cadre de S et E qui avait été préparée au moment de l'évaluation du FCPF (résumé des coprésidents, CP11, disponible à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/375>).

Par conséquent, une version provisoire du cadre de S et E a été élaborée, avec l'aide d'experts de Baastel et d'ECO Consult (annexe 1). Ce cadre offre un fondement conceptuel et comprend les éléments/outils pertinents qui seront nécessaires pour assurer efficacement le suivi et l'évaluation du FCPF pendant sa durée de vie.

Mesures que devra prendre le CP : la version provisoire du cadre de suivi et d'évaluation sera présentée lors de la réunion CP13, afin de recueillir des commentaires sur les principaux aspects suivants :

- (i) le fondement conceptuel et la portée du cadre (section 1.2)*
- (ii) les indicateurs proposés dans le cadre logique et le cadre de gestion du rendement (chapitres 2 et 3)*
- (iii) les outils proposés pour recueillir les données et préparer les rapports (chapitre 4)*
- (iv) la fréquence et la portée des évaluations ultérieures (chapitre 5)*
- (v) les rôles et responsabilités proposés pour gérer le cadre (chapitre 6)*
- (vi) le format des rapports semestriels préparés par l'EGF (annexe B)*

Veillez noter que les sections portant sur les données de base et les cibles dans le cadre de mesure du rendement (CMR) seront prêtes lors de la prochaine version qui sera mise au point après CP13. Le cadre fera l'objet d'une révision dans l'optique des commentaires qui auront été recueillis lors de la réunion de CP13, et la version définitive sera prête d'ici CP14, en 2013.



Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF

Version provisoire

Préparé par
Alain Lafontaine, Baastel
Dietrich Busacker, ECO Consult
Cornelia Sepp, ECO Consult

Le 8 octobre 2012

Table des matières

ABRÉVIATIONS.....	ii
1 INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Portée.....	1
2 PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE DES RÉSULTATS ET DU CADRE LOGIQUE DU FCPF.....	3
2.1 Des objectifs du FCPF à la chaîne des résultats du FCPF.....	3
2.2 Le cadre logique du FCPF – Fondement de la mesure du rendement et de l'impact.....	6
PROPOSITION RÉVISÉE DE CADRE LOGIQUE.....	9
3 CADRE DE MESURE DU RENDEMENT.....	19
4.1 Rapports existants qui alimentent le suivi au niveau du Fonds.....	28
4.2 Outils pour la préparation de rapports.....	28
4.3 Moment et fréquence des rapports.....	28
5 FONCTION D'ÉVALUATION.....	29
6 APPLICATION DU CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION : RÔLES ET RESPONSABILITÉS.....	31
ANNEX A: KEY TERMINOLOGY.....	34
ANNEX B: PROPOSED FMT RESULT BASED MANAGEMENT SEMI-ANNUAL REPORTING TEMPLATE.....	35
ANNEX C: ADDITIONNAL GUIDANCE ON REPORTING TO INFORM FACILITY LEVEL PROGRESS INDICATORS.....	38
ANNEX D: CAPACITY REQUIRED TO IMPLEMENT THE M&E FRAMEWORK.....	39

ABRÉVIATIONS

AARE	Accord d'achat de réduction d'émissions
A/D	À déterminer
AF	Année financière
AP	Assemblée des participants
BM	Banque mondiale
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CdR	Cadre de référence
CGES	Cadre de gestion environnementale et sociale
CMR	Cadre de mesure du rendement
CP	Comité des participants
CTC	Comité technique consultatif
DPRE	Document du Programme de réduction des émissions
EGF	Equipe de gestion du Fonds
ER-PIN	Note d'idée relative au Programme de réduction des émissions
ESES	Evaluation stratégique environnementale et sociale
FC	Fonds carbone
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FP	Fonds de préparation
GRM	Rapport de suivi de subvention
I	Indicateur
MTR	Rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours
OCDE/CAD	Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement
ONU	Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
PA	Peuples autochtones
PMO	Partenaires à la mise en œuvre
RE	Réduction des émissions
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
R-PIN	Note d'idée de plan de préparation
R-PP	Proposition de préparation
S et E	Suivi et évaluation
SNV	Surveillance, notification et vérification
TP	Trousse de préparation

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) vise à aider les pays en développement dans leurs efforts en vue de réduire les émissions causées par le déboisement et par la dégradation forestière (REDD) Il sert deux principaux objectifs : renforcer les capacités des activités REDD, et mettre à l'essai un programme de paiement d'incitations au rendement dans certains pays pilotes. Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) est composé du Fonds de préparation (FP) et du Fonds carbone (FC).

C'est lors de la première évaluation du FCPF que l'un des premiers efforts visant à mettre en place les éléments de base de la version provisoire du cadre de suivi et d'évaluation (S et E) pour le FCPF a été effectué. Cela comprenait de l'information contextuelle sur le FCPF et sur ses objectifs, ainsi que des questions pertinentes à l'évaluation, axées sur les critères d'efficacité, d'efficience et de pertinence de l'OCDE/CAD.

Dans la foulée de l'une des recommandations de cette première évaluation du programme du Fonds, la CP11 a demandé que l'on prépare un cadre de suivi et d'évaluation intégral pour le FCPF, portant à la fois les fonctions de suivi et d'évaluation. La version provisoire du cadre, qui fait l'objet du présent document, sera présentée lors de la CP13 qui aura lieu en octobre 2012. Cette version sera révisée pour tenir compte des commentaires des participants, et la version définitive devrait être prête d'ici la CP14, en 2013.

Le présent document s'ouvre sur une description de la portée du cadre de suivi et d'évaluation. Ce premier chapitre est suivi d'une présentation des principaux outils de planification et de gestion, essentiels à l'orientation et à l'organisation des fonctions de suivi et d'évaluation, c'est-à-dire la chaîne des résultats et le cadre logique (chapitre 2), et le cadre de mesure du rendement (CMR) (chapitre 3). Le chapitre 4 présente une courte description des liens qui unissent différents outils servant à produire des rapports internes et qui serviront à remplir la fonction de suivi, tandis que le chapitre 5 décrit la fonction d'évaluation du Fonds. Le rapport se termine par le chapitre 6, qui traite des rôles et des responsabilités que devront assumer les différents protagonistes pour mettre en œuvre le présent cadre de suivi et d'évaluation, et des capacités nécessaires pour que la mise en œuvre soit efficace.

1.2 Portée

Le cadre de suivi et d'évaluation est conçu de manière à englober tous les éléments de base nécessaires pour assurer efficacement le suivi et l'évaluation du rendement du Fonds jusqu'à 2020.

La fonction de suivi fait référence au processus continu de production de rapports sur le rendement (semestriels dans le cas du Fonds) et tend à se limiter à l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre des programmes (deux des cinq critères du CAD). Effectuer

un suivi ne signifie donc pas rendre compte de l'impact du programme, qui se mesure généralement sur une plus longue période de temps.

La fonction d'évaluation a lieu à intervalles précis (généralement à mi-parcours, au milieu d'une étape et à la fin de l'initiative). Les évaluations proposent une vue d'ensemble et ont une portée plus vaste englobant les cinq critères de l'OCDE/CAD, en l'occurrence la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats obtenus dans le cadre du programme. Ce faisant, elles portent aussi sur les systèmes de gouvernance et de gestion, y compris la fonction de suivi.

Les deux éléments centraux sur lesquels repose ce cadre de suivi et d'évaluation du Fonds sont les suivants

- **La chaîne des résultats et le cadre logique** qui, ensemble, offrent un aperçu stratégique du FCPF et viennent éclairer la prise de décision en faisant ressortir les principaux résultats que le Fonds doit obtenir à différents niveaux, ainsi que les indicateurs de rendement connexes. Ils fournissent une structure permettant de se concentrer sur le travail de suivi et d'évaluation du Fonds en tant que tel.
- **Le cadre de mesure du rendement (CMR)** est fondé sur le cadre logique. Il s'agit du principal outil de gestion interne qui sera utilisé par l'équipe de gestion du Fonds (EGF) pour administrer la collecte, l'analyse et la préparation de rapports à partir des données sur le rendement qui, elles, alimentent les fonctions de suivi et d'évaluation. Le cadre de mesure du rendement saisit les principaux éléments des résultats anticipés par le FCPF au niveau du Fonds. Pour ce faire, il présente les indicateurs proposés pour mesurer le rendement du programme en fonction de chaque niveau de résultats. Il fait également état des cibles, des données de référence, de la fréquence de la collecte des données, des sources de données et des méthodes de collecte des données, ainsi que des instances responsables de la collecte et de la consolidation de ces données.

La figure 1 ci-dessous présente sous forme visuelle les éléments de base du cadre de suivi et d'évaluation avec, au centre, le cadre de mesure du rendement. La fonction de préparation de rapports (suivi) assumée par l'équipe régulière de gestion du Fonds, et la fonction d'évaluation (indépendante) sont également bien indiquées. Les éléments secondaires du cadre de suivi et d'évaluation, par exemple les autres outils de préparation de rapports internes dont il est question dans ce diagramme sont traités plus loin dans ce rapport.

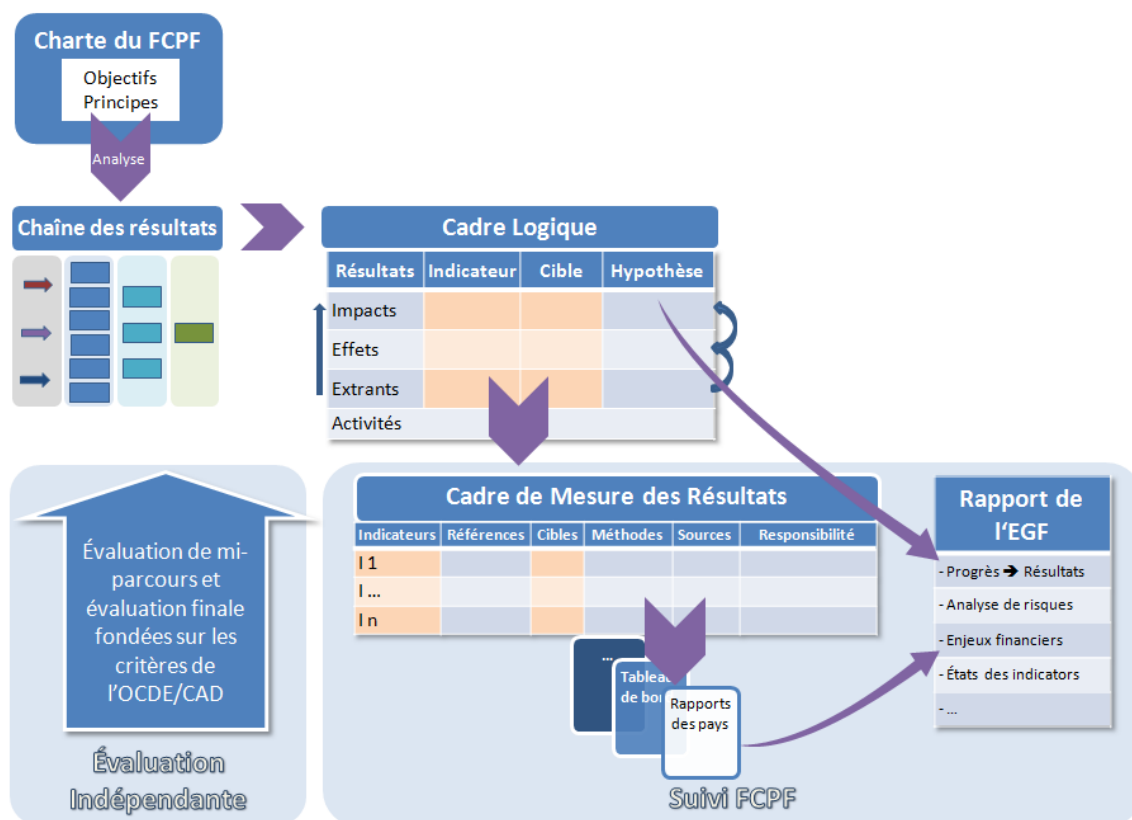


Figure 1 : Conception globale du FCPF – Cadre de suivi et d'évaluation

Ce cadre de suivi et d'évaluation est conçu pour mettre en place une structure et un système garantissant que toutes les principales données nécessaires au suivi et à l'évaluation du rendement du Fonds à l'échelle mondiale sont recueillies, analysées et utilisées de manière à en tirer des leçons et à pratiquer un mode de gestion adaptatif au niveau du Fonds.

Ce cadre de suivi et d'évaluation au niveau du Fonds ne vise pas à remplacer le travail de suivi et d'évaluation qui doit être fait par chacun des pays pour suivre et évaluer le rendement de leurs subventions respectives de préparation et, en fin de compte, le rendement des projets pilotes réalisés dans le cadre du Fonds carbone. En fait, il s'appuie sur ce travail. En effet, dans la foulée de sa proposition de préparation (R-PP), chaque pays doit atteindre des résultats qui lui sont propres pour se préparer aux initiatives de REDD+. Ce sera la même chose plus tard, pour les projets pilotes qui seront mis en œuvre en vertu du Fonds carbone. Le rendement de chaque pays, de même que ses projets pilotes, devra faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation à l'échelle nationale aux fins de gestion adaptative et d'apprentissage.

2 PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE DES RÉSULTATS ET DU CADRE LOGIQUE DU FCPF

2.1 Des objectifs du FCPF à la chaîne des résultats du FCPF

La première étape permettant d'appréhender la logique d'intervention du FCPF consiste à esquisser un modèle visuel des résultats anticipés et de la manière dont ils sont liés entre eux.

Ces derniers découlent directement des quatre objectifs inscrits dans la Charte du FCPF. Tel qu'indiqué dans la Charte du FCPF, les objectifs du Fonds sont les suivants :

- a) Aider les pays REDD admissibles dans leurs efforts en vue de réduire les émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, en leur apportant une assistance financière et technique en vue de renforcer leurs capacités à tirer parti de possibles systèmes d'incitations positives à REDD.
- b. Tester un système de paiement d'incitations au rendement pour la réduction d'émissions obtenue grâce aux activités de REDD, en vue d'un partage équitable et de la promotion d'incitations positives à large échelle pour REDD.
- c. Dans le cadre de l'approche REDD, tester comment maintenir ou améliorer les moyens de subsistance des collectivités locales et préserver la biodiversité.
- d. Diffuser largement les connaissances acquises lors de la conception du FCPF, de l'exécution des plans de préparation et des programmes de réduction d'émissions.

Pour concrétiser les fonctions de suivi et d'évaluation, les objectifs à plusieurs niveaux inscrits dans la Charte du FCPF doivent être décomposés en différents éléments opérationnels et stratégiques. La figure 2 ci-dessous présente une reconstruction du modèle sous-jacent des résultats découlant des quatre objectifs du FCPF. Les quatre résultats s'alignent essentiellement sur les quatre objectifs du FCPF et représentent les quatre principaux résultats que le FCPF a la responsabilité d'atteindre en collaboration avec ses partenaires et les pays participants, tandis que les extrants font référence aux différents éléments de base, ou aux résultats à plus court terme qu'il faut atteindre en vertu du programme de travail du FCPF et qui, ensemble, sont tenus pour essentiels à l'obtention de ces résultats. Étant donné que le Fonds vise principalement à préparer le terrain des activités REDD+ et à tester un système de paiement d'incitations au rendement, il faut être réaliste quant à l'ampleur de l'impact que peut avoir le FCPF d'ici 2020. Par conséquent, la chaîne de résultats établit une distinction entre l'impact du FCPF à moyen terme, qui peut réellement être attribué au FCPF, et l'impact mondial à plus long terme, auquel le FCPF contribue indirectement au moyen d'interventions efficaces, ce qui comprend ses effets catalytiques sur d'autres initiatives REDD+. L'impact mondial se mesure par la réduction des émissions, l'amélioration des moyens de subsistance des collectivités tributaires de la forêt et par le degré de préservation de la biodiversité, mais tout cela ne se concrétisera tout probablement pas avant 2020 et, de toute façon, n'entre pas dans ce qui peut être mesuré en vertu du cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.

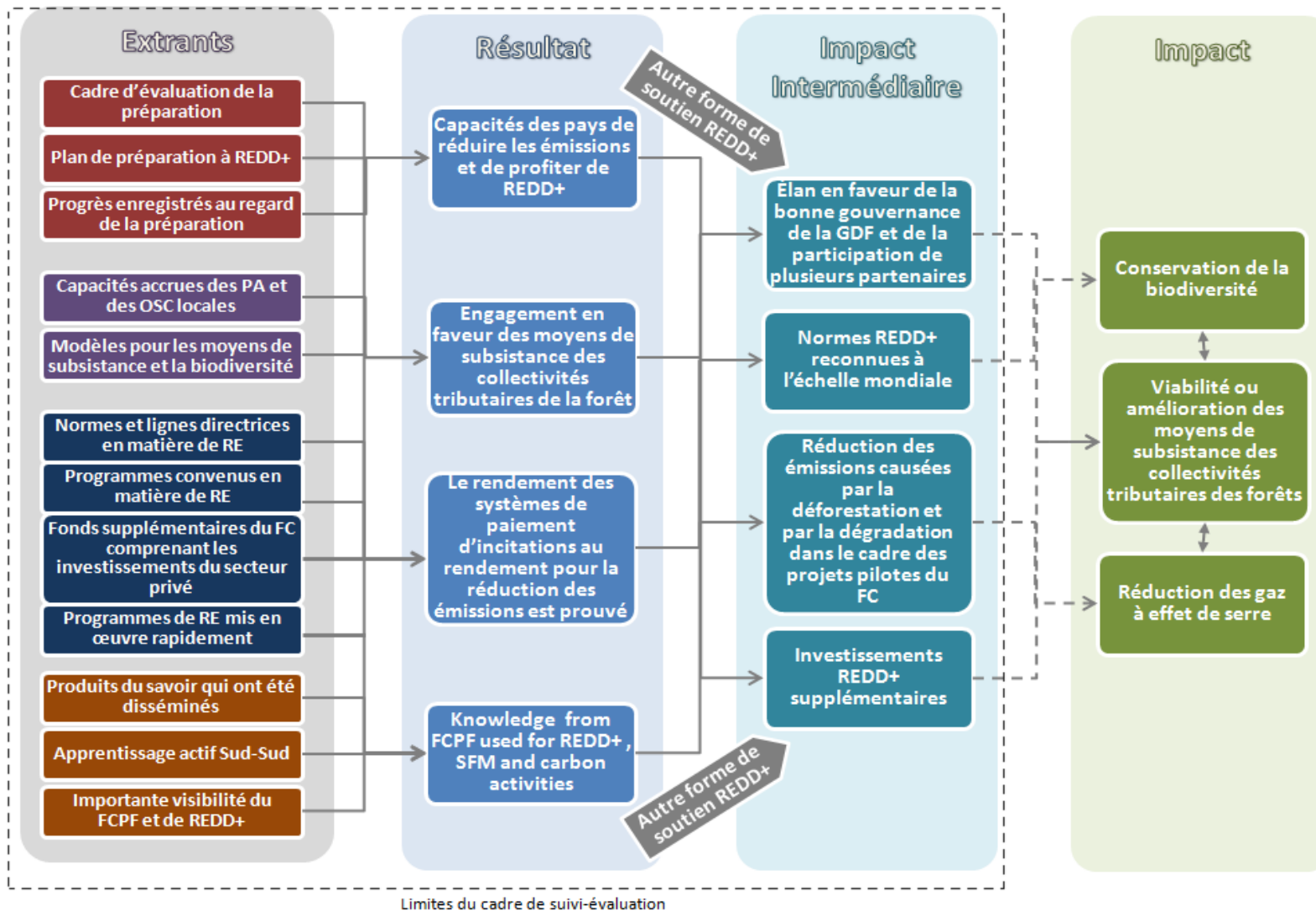


Figure 2 : Chaîne des résultats et intervention du FCPF

Le graphique tient également compte des facteurs qui pourraient contribuer explicitement ou indirectement au processus du FCPF, notamment le programme ONU-REDD, le Programme d'investissement pour la forêt (FIP) ou les programmes des donateurs bilatéraux, qui ont tous des objectifs chevauchant ceux du FCPF.

2.2 Le cadre logique du FCPF – Fondement de la mesure du rendement et de l'impact

Comme le montre la section ci-dessous, le cadre logique représente une étape de plus vers le cadre de suivi et d'évaluation. Il découle de la chaîne des résultats et tient compte des commentaires que les pays participants ont transmis à l'équipe de gestion du Fonds après lecture d'une version antérieure. Le cadre logique est conçu pour servir de référence lors de la planification opérationnelle, du suivi des progrès enregistrés par le Fonds en vue d'atteindre ses objectifs, ainsi que lors de l'évaluation du rendement global et de l'impact du Fonds. Le cadre logique met en évidence de quelle manière les intrants et les activités des différents protagonistes interagissent logiquement pour produire des extrants, des résultats et, finalement, pour avoir un impact direct à moyen terme (voir l'annexe A pour la terminologie des fonctions de suivi et d'évaluation). Il est suggéré de limiter l'évaluation de l'impact pour ne tenir compte que des effets directement attribuables au FCPF, p. ex. les tonnes de carbone de dioxyde qui sont éliminées grâce aux programmes de réduction des émissions mis en œuvre dans le cadre du Fonds carbone. Ceci exclurait donc l'impact mondial non attribuable qui pourrait être l'objet d'une évaluation finale, mais qui sort du cadre de suivi et d'évaluation dont il est ici question. Toutefois, une attention particulière est portée aux effets catalytiques du FCPF, par exemple l'adoption, par d'autres initiatives/programmes, de concepts mis au point par le FCPF; les fonds générés pour REDD+, ou encore les contributions au processus de négociations internationales entourant REDD+.

Pour chaque impact, chaque résultat et chaque extrant, le cadre logique contient des indicateurs dits « intelligents » – c'est-à-dire spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et délimités dans le temps – qui, lorsqu'il y a lieu, sont associés à des cibles et à des résultats devant être atteints au cours de la période 2013-2020. Il n'est pas possible d'effectuer un suivi de tous les résultats et indicateurs, certains feront seulement l'objet d'une évaluation (voir la section 4).

Les quatre **résultats** choisis à partir des objectifs inscrits dans la Charte, quelque peu reformulés, étaient incontournables. Une série d'interventions ayant chacune ses résultats est liée à chacun des résultats. Les cibles associées aux indicateurs ont été fixées en comptant sur une évolution normale et en tenant compte du fait que les résultats devraient être atteints pendant la durée de vie du FCPF, soit d'ici 2020.

Résultat n° 1 : (Renforcer les capacités de REDD+) se rapporte au Fonds de préparation (FP) – les indicateurs permettent de mesurer la capacité des pays REDD de bénéficier d'un système d'incitations positives pour REDD. À la fin de chaque processus de préparation, l'état d'avancement de la trousse de préparation des pays participants, mesuré en fonction d'un cadre d'évaluation, sera transmis au Comité des participants (CP).

Résultat n° 2 : (Tester un système de paiement d'incitations au rendement pour la réduction d'émissions attribuables à des activités de REDD+) se rapporte au Fonds carbone. Ici, il faut faire

preuve de prudence dans la formulation et les attentes, car on ne connaît pas encore le niveau de financement qui sera disponible, et parce que, pour l'instant, les pays qui feront partie du portefeuille du Fonds carbone et qui mettront à l'essai le système de paiement d'incitations au rendement ne seront qu'au nombre de cinq d'ici 2015.

Résultat no 3 : conçu pour tester les modèles qui contribuent à maintenir ou à améliorer les moyens de subsistance des collectivités locales tributaires de la forêt, mais aussi à préserver la biodiversité. Il s'agit d'une partie intégrante des normes REDD+ et d'un thème transversal de tout projet REDD+ et de tout programme de réduction des émissions. De plus, le Fonds de préparation prévoit une ligne budgétaire particulière – le programme à l'intention des peuples autochtones et des organisations de la société civile (PA et OSC) – qui soutient tout particulièrement la participation de ces importantes parties prenantes.

Résultat n° 4 : (diffuser largement les connaissances acquises lors de la conception du FCPF et des projets pilotes) enfin, il s'agit d'un résultat transversal aux autres et les activités de gestion des connaissances sont regroupées sous ce résultat, ce qui vient souligner le caractère propre du FCPF, qui est « d'apprendre par la pratique ». On tire des leçons des activités réalisées en vue d'obtenir les trois autres résultats, et ce dernier résultat vient en quelque sorte renforcer les autres.

La formulation de certains des résultats est axée sur le côté opérationnel, tandis que d'autres résultats sont plutôt axés sur les processus. Ceci est lié au fait que, pour obtenir n'importe lequel de ces résultats au niveau du Fonds, il faut compter sur un processus inclusif comprenant plusieurs étapes et plusieurs partenaires, ce qui signifie qu'un résultat est finalement obtenu grâce à la somme d'un certain nombre d'activités ou d'éléments de base plus concrets.

Dans la mesure du possible, les indicateurs sont composites, c'est-à-dire qu'ils intègrent des éléments quantitatifs et qualitatifs (p. ex. « le nombre de trousseaux de préparation qui a été évalué »). Ceci a été fait en supposant que les procédures établies en matière de diligence raisonnable déboucheront sur des résultats fiables. Le travail de suivi et d'évaluation qui sera réalisé au niveau central (par l'équipe de gestion du Fonds) n'en sera que plus facile, mais cela suppose également que les structures chargées de veiller à l'assurance de la qualité aux différents niveaux (par exemple le comité technique consultatif) assumeront chacune leur rôle respectif. Dans la mesure du possible, les indicateurs sont ventilés selon le genre, c'est-à-dire dans le cas des résultats n° 3 et 4. Les données doivent donc être recueillies en fonction des hommes et des femmes.

Un modèle linéaire simplifié est toujours limité lorsqu'il s'agit de refléter des réalités plus complexes qui ne sont pas nécessairement linéaires, comme c'est le cas ici. Par exemple, le maintien ou l'amélioration des moyens de subsistance des collectivités tributaires de la forêt peut être envisagé comme une condition nécessaire, mais aussi comme une conséquence de modèles de réduction des émissions qui ont été couronnés de succès. Les pratiques exemplaires qui découleront de l'expérience du FCPF peuvent servir à attirer du financement supplémentaire, et ce dernier pourrait être destiné à élargir le nombre de pays faisant partie du portefeuille du Fonds carbone.

Comme n'importe quel cadre logique, celui-ci ne doit pas absolument être mis en oeuvre sous sa forme actuelle, c'est plutôt un outil souple susceptible d'être adapté selon les progrès enregistrés et les leçons tirées. Néanmoins, les propositions visant à financer de nouvelles activités devraient impérativement mettre en évidence en quoi elles sont liées à la chaîne des résultats et en quoi elles apportent une valeur ajoutée au rendement du Fonds. Dans cette perspective, le cadre logique est un outil contribuant à établir les priorités stratégiques et à faire des choix d'interventions, et à garder le cap sur les principaux objectifs qu'il faut atteindre. Ceci est d'autant plus important pour un fonds qui dépend des contributions volontaires de différents partenaires de développement, car il faut mobiliser tous les intervenants autour de résultats escomptés convenus ensemble à l'avance. Dans le cas qui nous occupe, le cadre logique sert de guide ou de référence pour classer les priorités.

En guise de conclusion, la dernière colonne de ce cadre logique dégage les hypothèses qui soutiennent la logique d'intervention du FCPF. Ceci est de première importance étant donné que, au fur et à mesure que les travaux avancent, ces hypothèses devraient aussi faire l'objet d'un suivi de la part de l'équipe de gestion, de manière à ce que la stratégie et les interventions puissent être adaptées à un environnement mondial changeant, mais aussi au contexte des négociations REDD+ au cours des prochaines années. Plusieurs des hypothèses mettent en évidence le lien d'interdépendance du FCPF avec d'autres initiatives internationales REDD+ et de gestion durable des forêts, qui ne profitent pas seulement de l'effet catalyseur du FCPF, mais qui présentent également des incitatifs et donnent l'élan nécessaire pour assurer le plein succès du FCPF.

PROPOSITION RÉVISÉE DE CADRE LOGIQUE

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
<i>Impact 1.1</i>	Dans les pays faisant partie du portefeuille du Fonds carbone, réduction des émissions causées par les activités de déforestation et la dégradation de la forêt.	I.1.A. Nombre de tonnes d'émissions de CO ₂ causées par la déforestation et la dégradation de la forêt qui ont été éliminées grâce à des interventions faites dans le cadre du FC.	A déterminer dans les accords d'achat de réductions d'émissions (AARE)	
<i>Impact 1.2</i>	Le FCPF a été le catalyseur des initiatives suivantes : A. la création de normes mondiales reconnues en matière de REDD+ B. investissement dans REDD+ (FC et subventions) C. la négociation d'initiatives REDD+ en vertu de la CCNUCC.	I.2.A. Exemples de pays non participants qui ont adopté les normes du FCPF dans leur processus REDD+. I.2.B.i. Montant des investissements ne provenant pas du FCPF faits dans le cadre du processus R-PP dans les pays participants. I.2.B.ii. Exemples d'autres mécanismes qui ont adopté l'approche testée dans le cadre du FCPF, ou qui l'ont appliquée à plus grande échelle. I.2.C. Exemples de la manière dont l'expérience du FCPF et les leçons qu'il a tirées ont éclairé les décisions REDD+ de la CCNUCC.	N/D	
<i>Impact 1.3</i>	Le FCPF a créé un élan pour se pencher sur les questions de gouvernance et de transparence et sur la réforme des politiques liées à la gestion durable des ressources forestières REDD+.	I.3.A. Mesure dans laquelle les processus décisionnels liés à la réduction des émissions et à la gestion des ressources forestières dans les pays participants permettent la participation active de plusieurs partenaires.	I.4.A. Amélioration de la participation active de plusieurs partenaires.	

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
		I.3.B. Nombre de politiques ayant été modifiées ou qui le sont actuellement afin d'être conformes aux normes REDD+ dans les pays participants.	I.4.B. N/D	
Résultat n° 1	Les pays ont acquis la capacité de réduire les émissions causées par la déforestation et/ou la dégradation forestière, et de tirer parti de possibles systèmes d'incitations positives à REDD+	1. A. Nombre de trousse de préparation évaluées par le CP. (Les trousse de préparation sont alignées sur le cadre d'évaluation)	1 d'ici 2013 10 nouvelles trousse de préparation d'ici 2015 15 trousse de préparation ou plus (d'ici 2018) 20 trousse de préparation ou plus (d'ici 2020)	Les incitations offertes par les modèles REDD+ sont suffisantes. Les négociations internationales pour REDD+ continuent de soutenir l'initiative.
<i>Résultat 1.1</i>	Le cadre d'évaluation de la préparation a été convenu et distribué.	Le cadre d'évaluation des trousse de préparation a été publié.	Le cadre d'évaluation est publié après avoir été adopté à la PC14.	
<i>Résultat 1.2</i>	Les pays montrent qu'ils se sont dotés d'un plan de préparation adéquat en vue du financement REDD+.	Nombre d'accords de subvention de préparation approuvés.	30 pays ou plus d'ici 2015	Les experts techniques ont évalué de façon réaliste les plans et les cibles, en tenant compte des capacités de base des pays participants, et de leur contexte respectif.
<i>Résultat 1.3</i>	La mise en oeuvre des R-PP et des accords de subvention permettent d'enregistrer des progrès constants dans les pays participants.	1.3.a Nombre de rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours (MTR) suivant les normes convenues de préparation de rapports et présentés à temps par les pays. 1.3.b Pourcentage de pays qui franchissent les étapes prévues aux termes de la subvention qui leur a été accordée en vertu du FP. 1.3.c Pourcentage de pays où le taux de décaissement est conforme au plan de décaissement des subventions du FP.	1.3.a. 10 MTR ou plus (2015) 30 MTR ou plus (2018) 1.3.b. 60 % des pays enregistrent un rendement satisfaisant ou supérieur. 1.3.c. 60 %	Dans les pays participants, le contexte politique et socio-économique reste assez stable pendant la période de mise en oeuvre pour que les capacités acquises soient maintenues.
<i>Activités</i>	Sous le Résultat 1.1 • Élaboration des lignes directrices de la	Sous le Résultat 1.2 • Assistance technique et orientation offertes	Sous le Résultat 1.3 • Utilisation des fonds de subvention	

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
	<p>trousse de préparation et du cadre d'évaluation des trousse de préparation d'ici la PC14 (PMO, CP).</p> <ul style="list-style-type: none"> Publication des lignes directrices pour les distribuer aux auditoires et partenaires ciblés dans les pays et à l'échelle mondiale. 	<p>aux pays dans le cadre du processus de préparation (PMO, EGF).</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation de notes d'évaluation des R-PP et autres exigences procédurales (PMO, pays). Répondre aux exigences procédurales et faire preuve de diligence raisonnable – y compris en matière d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EES) – après que le CP ait évalué les R-PP (pays, PMO). 		<p>conformément à ce qui est prévu dans l'accord de subvention (ou bien les pays enregistrent un rendement de préparation équivalent, indépendamment du PMO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Supervision de la subvention et examen de la diligence raisonnable exercée au niveau du pays sur l'aspect environnemental et social, mais aussi au plan des politiques et procédures d'approvisionnement et de gestion financière des partenaires à la mise en œuvre, ainsi que de l'approche commune quant aux mesures de sauvegarde sociales et environnementales. Soutien direct à la mise en œuvre, y compris assistance technique pour la mise en œuvre des R-PP (PMO). Production de rapports d'avancement à mi-parcours par les pays (pays, PMO). Conseil du FCPF sur la qualité des rapports d'avancement (EGF, PMO, CP). Mesures de coordination avec ONU-REDD, le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), et d'autres programmes REDD internationaux (EGF, pays, PMO, CP, CTC).

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
Résultat 2	Les pays sélectionnés du FCPF affichent les principaux éléments (comptabilisation du carbone, éléments de programmation et tarification) du système de paiement d'incitations au rendement pour la réduction des émissions causées par les activités REDD+, en vue d'un partage équitable des bénéfices et de la promotion d'incitations positives à grande échelle pour REDD+ (Fonds carbone).	2.A. Nombre de projets pilotes dans le cadre desquels la comptabilisation du carbone, les éléments de programmation et la tarification fonctionnent comme prévu.	2A. 5 ou plus (d'ici 2017)	L'intérêt envers le système de paiement d'incitations au rendement demeure suffisamment marqué.
<i>Résultat 2.1</i>	Après en avoir discuté et les avoir approuvés, les participants au FC ont mis en place des normes et fait des préparatifs en vue de mettre en œuvre des programmes de réduction des émissions de grande qualité.	2.1. Nombre et types de normes et d'outils de gestion dont les participants au FC ont discuté et qu'ils ont approuvés en vue de mettre en œuvre des programmes de réduction des émissions, notamment en ce qui concerne : a) les procédures opérationnelles; b) les procédés opérationnels (ER-PD, ER-PIN, AARE). c) les documents juridiques d) les méthodes, le cadre, la tarification, etc.	a. complètement définis lors de PC15 b. approuvés par PC15 c. les conditions définitives et conditions générales des AARE sont bien définies d'ici PC14 d. Elles sont élaborées d'ici PC14	Pendant le processus de négociation, les normes ne sont pas réduites à un niveau qui supprimerait leur efficacité.
<i>Résultat 2.2</i>	Les pays font partie du portefeuille du Fonds carbone.	Nombre des pays REDD qui ont signé l'AARE.	5 pays ou plus d'ici 2015	Un nombre assez important de pays a la capacité de suivre les normes et les processus administratifs pour ne pas imposer un fardeau excessif sur le fonctionnement du FC.
<i>Résultat 2.3</i>	Niveaux accrus de capitalisation et d'investissement du secteur privé pour encourager, tester et soutenir	2.3.a. Millions de dollars US capitalisés pour le FC.	2.3.a. à déterminer (2015) 2.3.b. Deux nouveaux	La mobilisation internationale autour de REDD+ se maintient.

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
	l'amplification des activités de réduction des émissions.	2.3.b. Nombre de participants au FC provenant du secteur privé.	participants d'ici 2013	
<i>Résultat 2.4</i>	Les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre rapidement.	Le montant d'investissements réels ne provenant pas du FCPF et visant à soutenir la mise en œuvre du programme de réduction des émissions du FC.	Montant des investissements nécessaires selon l'échéancier de l'ERPD.	
<i>Activités</i>	<p>Sous le Résultat 2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration de procédures et de procédés opérationnels pour les programmes de réduction des émissions (EGF). Examen technique de la méthodologie, de la tarification, etc. (EGF, CP) Mise au point d'une version de travail du cadre méthodologique du FC et de l'approche adoptée par les pays participants en matière de tarification en 2012 (EGF, CP). Mise à jour périodique du cadre et de la tarification pour tenir compte des progrès enregistrés dans le cadre de la CCNUCC (CP, CTC, EGF). Prise en compte de la rétroaction provenant des projets pilotes au sujet de l'intégration d'approches novatrices pour le partage des bénéfices lors de la planification de la préparation et dans le cadre de programmes de 	<p>Sous le Résultat 2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation de programmes de réduction des émissions (pays, participants au FC, BM, EGF). Préparation des ER-PIN selon les normes de partage équitable (pays, participants au FC, BM, EGF). 5 ER-PIN présentées en vue de la préparation du DPRE font l'objet d'une diligence raisonnable par la BM. Examen technique des ER-PIN (CTC) Mise au point d'activités pour tester le partage équitable des avantages, conformément aux lignes directrices des mesures de sauvegarde du FCPF et de la décision de la CdP16, p. ex. les mécanismes de gouvernance forestière et de règlement des griefs (pays, PMO). 	<p>Sous le Résultat 2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Dialogue, activités de partage des leçons apprises et création de produits du savoir avec les partenaires financiers possibles (CP, EGF) Intéraction avec le secteur privé et activités de marketing auprès du secteur privé (EGF). Mesures de coordination avec ONU-REDD, le FIP, et d'autres programmes REDD internationaux (EGF, pays, PMO, CP, CTC). 	<p>Sous le Résultat 2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités que le pays doit mettre en place pour la mise en œuvre. Mise en commun des fonds d'investissement par les pays.

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
	réduction des émissions (EGF).			
Résultat 3	Les partenaires sont engagés à maintenir ou améliorer les moyens de subsistance des collectivités locales et à préserver la biodiversité selon l'approche REDD+.	<p>3A. Part des fonds qui sont destinés à la biodiversité et au développement des moyens de subsistance des collectivités tributaires des forêts.</p> <p>3B. Liste concrète d'exemples de résultats de tests utilisés pour éclairer les activités REDD+ et le plan d'action.</p>	<p>3A. X montant de fonds réservés.</p> <p>3B. D'ici 2017, divers exemples montrent comment ces résultats ont éclairé les activités REDD+ et le plan d'action.</p>	<p>Les incitations offertes par les modèles REDD+ sont suffisantes.</p> <p>Les négociations internationales pour REDD+ continuent de soutenir l'initiative.</p>
<i>Résultat 3.1</i>	Capacité accrue des PA et des OSC de trouver et d'appuyer des pratiques permettant de maintenir et d'améliorer les moyens de subsistance et de préserver la biodiversité.	<p>3.1.a. Quantité et types de mesures REDD+ prises par les pays pour améliorer les moyens de subsistance et mieux préserver la biodiversité, auxquelles les PA et les OSC participent activement.</p> <p>3.1.b. Nombre de représentants des PA et des OSC des pays REDD qui ont suivi une formation dans le cadre des programmes de formation du FCPF pour défendre et</p>	<p>3.1.a. D'ici 2015, une variété de nouveaux exemples montrent clairement que les PA et les OSC participent activement.</p> <p>3.1.b. D'ici 2015, au moins X représentants et Y représentantes ont reçu une formation dans chaque pays participant.</p>	Les lignes directrices de l'ESED sont suivies et les CGES sont mis en œuvre dans les pays, ce qui crée un contexte de réceptivité.

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
		promouvoir la biodiversité et les moyens de subsistance des collectivités tributaires des forêts.		
<i>Résultat 3.2</i>	Les projets pilotes sur les façons de maintenir et d'améliorer les moyens de subsistance et de préserver la biodiversité ont été mis en œuvre avec succès.	<p>3.2. Nombre de pays ayant présenté au FCPF une trousse de préparation et des programmes de réduction des émissions, qui ont le profil suivant :</p> <p>a. Les intervenants concernés participent activement et de manière soutenue à la mise en œuvre des processus de préparation à REDD+ à l'échelle nationale.</p> <p>b. Différentes façons de maintenir ou d'améliorer les moyens de subsistance des collectivités locales sont mises à l'essai.</p> <p>c. Différentes façons de préserver la biodiversité sont mises à l'essai.</p> <p>d. Intégration de l'ESED et version provisoire avancée d'un CGES.</p>	<p>a. Tous les pays qui soumettent une trousse de préparation.</p> <p>b. 75 % de tous les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre.</p> <p>c. 60 % de tous les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre.</p> <p>d. 10 pays ou plus pour l'ESED et le CGES. 15 TP ou plus (d'ici 2018) 20 TP ou plus (d'ici 2020)</p>	
<i>Activités</i>	<p>Sous le Résultat 3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des programmes de formation au renforcement des capacités sont offerts (EGF, PMO). Les PA et les OSC participent à des programmes de renforcement des capacités (observateurs, pays REDD). Gestion continue des programmes de renforcement 	<p>Sous le Résultat 3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordination des R-PIN, R-PP et TP, et rétroaction. Examen technique des trousse de préparation (EGF, CTC). Orientation relativement à la diligence raisonnable que le FCPF doit exercer du point de vue social et environnemental (lignes directrices de l'ESED, etc.) [EGF]. Au moyen des analyses réalisées dans le 		

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
	des capacités REDD+ des PA (200 000 \$ par année pour la période financière 2009-2013).	cadre de l'ESED, les priorités et les possibilités d'améliorer les moyens de subsistance et de préserver la biodiversité ont été cernées, et des modèles et des outils éprouvés sont utilisés pour l'élaboration de programmes de réduction des émissions (pays, PMO). <ul style="list-style-type: none"> Mesures de coordination avec ONU-REDD, le FIP, et d'autres programmes REDD internationaux (EGF, pays, PMO, CP, CTC). 		
Résultat 4	Les connaissances acquises lors de la conception du FCPF, de l'exécution des plans de préparation et des programmes de réduction d'émissions sont largement diffusées, partagées et utilisées.	4.A. Quantité d'autres pays/intervenants demandant à avoir le statut suivant dans le FCPF : <ul style="list-style-type: none"> observateurs membres 4.B. Exemples de l'utilisation de produits du savoir ou de références à ces produits.	Un certain nombre des instances faisant ces demandes deviennent des pays observateurs (2015) -des pays membres (2015) B. Un nombre accru d'exemples existe d'ici 2015, puis cela se stabilise jusqu'à 2020.	Les incitations offertes par les modèles REDD+ sont suffisantes. Les négociations internationales pour REDD+ continuent de soutenir l'initiative.
<i>Résultat 4.1</i>	Résultat 4.1 : Les produits du savoir et les leçons tirées des projets pilotes REDD+ en général, et des activités du FCPF en particulier, sont créés et diffusés, conformément à la gestion du savoir mondial, de la stratégie de communication et des plans de travail annuels.	4.1.a Stratégie approuvée de communication et de gestion des connaissances à l'échelle mondiale et plans de travail actualisés en fonction de la mise en œuvre de cette stratégie et approuvés par le CP. 4.1.b. Quantité de produits du savoir distribués par l'entremise d'ateliers, de publications, de sites Web et d'autres médias. 4.1.c. Quantité de personnes sensibilisées,	4.1.a. Stratégie approuvée par les pays participants en 2013. Plan de travail actualisé approuvé chaque année par le CP. 4.1.b. À déterminer dans la stratégie/le plan de travail. 4.1.c. À déterminer dans la stratégie/le plan de travail.	

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
		par type de produits du savoir et type de public (y compris le compte des visites sur les sites Web).		
<i>Résultat 4.2</i>	Les participants s'engagent activement dans des activités d'apprentissage Sud-Sud.	<p>4.2.a. Quantité d'activités d'apprentissage ou d'événements Sud-Sud permettant d'établir des liens entre les pays du FCPF.</p> <p>4.2.b. Nombre total de participants à des activités d'échange des connaissances Sud-Sud, par catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentants des pays membres REDD (hommes/femmes) - Représentants des pays non membres de REDD (hommes/femmes) - Représentants des PA et des OSC provenant de la région (hommes/femmes) - Représentants du secteur privé provenant de la région (hommes/femmes) 	<p>4.2.a. Augmentation en 2013-2014, à déterminer dans les plans de travail.</p> <p>4.2.b. À déterminer dans les plans de travail.</p>	Les événements sont tenus au moment choisi et planifiés efficacement pour contribuer au processus d'apprentissage et tous les principaux partenaires y participent.
<i>Résultat 4.3</i>	Forte visibilité de REDD+ et du FCPF	4.3. Nombre de fois où différents grands médias du monde ont fait référence au FCPF au cours d'une période X (à déterminer dans la stratégie).	4.3. Augmentation des références au FCPF à l'échelle mondiale (à déterminer dans les plans de travail).	Le FCPF suscite l'intérêt des médias.
<i>Activités</i>	<p>Sous le Résultat 4.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de la stratégie (EGF) de communication et de gestion du savoir à l'échelle mondiale et plans de travail annuels. • Analyse et capitalisation pour les médias, sur les principales questions REDD+, les leçons tirées et la gestion du savoir (p. ex., <p>Sous le Résultat 4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogues tenus à l'échelle mondiale et régionale avec les PA (PMO, CP, pays, observateurs, EGF). • Fin des activités d'apprentissage Sud-Sud. • Organisation d'ateliers, comités de partage des connaissances entre pays participants lors des réunions du CP, consultations avec <p>Sous le Résultat 4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse • Activités de marketing • etc. 			

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles d'ici 2020	Hypothèses
	<p>surveillance, notification et vérification [MRV], niveaux de référence) (EGF à l'échelle mondiale; pays à l'échelle régionale et nationale, EGF).</p> <ul style="list-style-type: none"> Partage d'expériences entre pays, création et partage de documents d'orientation (p. ex. inclusion sociale, rôle du secteur privé) avec des pays participants REDD (pays, CP, EGF). Mise au point d'initiatives pour inciter les partenaires à dialoguer sur les pratiques exemplaires en matière de gestion du savoir et de gestion du savoir mondial (PMO, EGF). 	<p>plusieurs partenaires et consultations publiques au sujet de toute la documentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation de l'EGF à des tribunes internationales et à des rencontres d'experts lorsque cela est pertinent. La rétroaction des membres du CP auprès de leurs propres institutions sert à disséminer le savoir acquis dans le cadre du FCPF (PMO, CP, pays, observateurs, EGF). Coordination étroite avec ONU-REDD, FIP et d'autres programmes internationaux REDD (EGF, pays, PMO, CP, CTC). 		

FC : Fonds carbone

Pays : Pays participants REDD

OSC : Organisation de la société civile

PMO : Partenaires à la mise en œuvre

RE : Réduction des émissions

AARE : Accord d'achat de réduction d'émissions

ER-PIN : Note d'idée relative au Programme de réduction des émissions

CGES : Cadre de gestion environnementale et sociale

FIP : Programme d'investissement pour la forêt

EGF : Équipe de gestion du Fonds

PA : Peuples autochtones

CP : Comité des participants

REDD : Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts

R-PP : Proposition de préparation

ESES : Évaluation stratégique environnementale et sociale

BM : Banque mondiale

3 CADRE DE MESURE DU RENDEMENT

Le Cadre de mesure du rendement (CMR) présenté ci-dessous s'inspire des résultats et des indicateurs dégagés dans le cadre logique. Tel que mentionné plus tôt, le CMR offre des directives claires sur les questions suivantes : qui recueille les données sur quoi, en fonction de quelles cibles, comment, où et à quelle fréquence, et ce, afin d'éclairer les fonctions de suivi et d'évaluation au niveau du Fonds.

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
<i>1.1 Dans les pays faisant partie du portefeuille du FC, réduction des émissions causées par les activités de déforestation et par la dégradation de la forêt.</i>					
I.1.A. Nombre de tonnes d'émissions de CO2 causées par la déforestation et la dégradation de la forêt qui ont été éliminées grâce à des interventions faites dans le cadre du FC.	0	à déterminer dans les AARE (pour 2020)	Système de SNV mis à l'essai	Une fois en 2020	EGF
<i>1.2. Le FCPF a été le catalyseur de A. la création de normes mondiales reconnues en matière de REDD+; B. d'investissements dans des activités REDD+ (FC et subventions); C. de négociation d'initiatives REDD+ dans le cadre de la CCNUCC</i>					
I.2.A. Exemples de pays non participants qui ont adopté les normes du FCPF dans leur processus REDD+.	N/D	N/D	Examen de la documentation et communications directes entre l'EGF et les pays pertinents.	1.2.A. Tous les six mois	EGF
I.2.B.i. Montant des investissements ne provenant pas du FCPF faits dans le cadre du processus R-PP dans les pays participants.	?	N/D	Examen des R-PP et des rapports nationaux.	1.2.B.i. Tous les six mois	EGF
I.2.B.ii. Exemples d'autres mécanismes du Fonds carbone qui ont adopté l'approche testée dans le cadre du FCPF, ou qui l'ont appliquée à plus grande échelle.	?	N/D	Examen de la documentation produite à l'échelle internationale et communications directes entre l'EGF et d'autres Fonds carbone.	1.2.B.ii. 2017 et 2020	EGF
I.2.C. Exemples de la manière dont l'expérience du FCPF et les leçons qu'il a tirées ont éclairé les décisions REDD+ de la CCNUCC.	?	N/D	Observation du processus de CdP/Analyse des décisions	1.2.C. Annuellement	EGF

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
			issues de la CdP et communications avec la CCNUCC et les membres du CP.		
1.3 Le FCPF a créé un élan pour se pencher sur les questions de gouvernance et de transparence et sur la réforme des politiques liées à la gestion durable des ressources forestières REDD+.					
I.3.A. Mesure dans laquelle les processus décisionnels liés à la réduction des émissions et à la gestion des ressources forestières dans les pays participants permettent la participation active de plusieurs partenaires.	Niveau avant le processus R-PP.	Amélioration de la participation active de plusieurs partenaires.	Examen des progrès faits par les pays en matière de production de rapports, de GRM et de TP.	Tous les six mois	EGF
I.3.B. Nombre de politiques ayant été modifiées ou qui le sont actuellement afin de les rendre conformes aux normes REDD+ dans les pays participants.	0	N/D	Examen des progrès faits par les pays en matière de production de rapports, de GRM et de TP.	Tous les six mois	EGF
Résultat 1 : Les pays ont acquis la capacité de réduire les émissions causées par la déforestation et/ou la dégradation forestière, et de tirer parti de possibles systèmes d'incitations positives à REDD+ (Fonds de préparation)					
1. A. Nombre de trousse de préparation évaluées par le CP. (Les trousse de préparation sont alignées sur le cadre d'évaluation)	0	1 d'ici 2013 10 nouvelles trousse de préparation (d'ici 2015) 15 trousse de préparation ou plus (d'ici 2018) 20 TP ou plus d'ici 2020	Calcul à partir du procès-verbal des réunions; tableau de bord	Tous les six mois	EGF
Résultat 1.1 Le cadre d'évaluation de la préparation a été convenu et distribué.					
1.1 Le cadre d'évaluation des trousse de préparation a été publié	0	Cadre d'évaluation publié après son adoption à CP14	Liste dressée à partir du procès-verbal des réunions du CP; de l'examen des publications sur les sites	Tous les six mois	EGF

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
			Web et par d'autres moyens, selon ce qui convient.		
Résultat 1.2 Les pays montrent qu'ils se sont dotés d'un plan de préparation adéquat en vue du financement REDD+.					
1.2. Nombre d'accords de subvention de préparation approuvés.	7	30 ou plus (d'ici 2015)	Calcul à partir du procès-verbal des réunions; tableau de bord	Tous les six mois	EGF
Résultat 1.3 La mise en oeuvre des R-PP et des accords de subvention permettent d'enregistrer des progrès constants dans les pays participants.					
1.3.a Nombre de rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours qui suivent les normes convenues de préparation de rapports et qui sont présentés à temps par les pays.	a.1	a. 10 MTR ou plus (d'ici 2015) 30 MTR ou plus (d'ici 2018)	a. Examen des rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours présentés au CP et figurant sur les listes du tableau de bord; et comparaison entre la livraison prévue et la livraison réelle.	Tous les six mois	a. Liste de vérification : EGF, CP, CTC
1.3.b Pourcentage de pays qui franchissent les étapes prévues aux termes de la subvention qui leur a été accordée en vertu du FP.	b. à déterminer	b. 60 % des pays enregistrent un rendement satisfaisant ou supérieur.	b. Examen du rapport annuel (GRM) par rapport aux cibles de rendement du pays fixées en vertu de la subvention accordée dans le cadre du FP.	Tous les six mois	b. Consolidé par l'EGF, rapport annuel GRM par PMO.
1.3.c Pourcentage de pays où le taux de décaissement est conforme au plan de décaissement des subventions du FP (jusqu'à 10 % d'écart par rapport aux plans).	c. à déterminer	c. 60 %	c. Examen des données de décaissement figurant dans le GRM.	Tous les six mois	c. données fournies dans le rapport GRM et consolidées par l'EGF.

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
Résultat 2 : Les pays sélectionnés du FCPF affichent les principaux éléments (comptabilisation du carbone, éléments de programmation et tarification) du système de paiement d'incitations au rendement pour la réduction des émissions causées par les activités REDD+, en vue d'un partage équitable des bénéfices et de la promotion d'incitations positives à grande échelle pour REDD+ (Fonds carbone).					
2.A. Nombre de projets pilotes dans le cadre desquels la comptabilisation du carbone, les éléments de programmation et la tarification fonctionnent comme prévu.	0	5 ou plus d'ici 2017	Examen du procès-verbal des réunions du FC et tableau de bord. Rapports sur l'état d'avancement des projets pilotes Rapports finaux des projets pilotes	Tous les six mois Une seule fois Une seule fois	EGF Évaluateurs externes
Résultat 2.1 : Après en avoir discuté et les avoir approuvés, les participants au Fonds carbone ont mis en place des normes et faits des préparatifs en vue de mettre en œuvre des programmes de réduction des émissions de grande qualité.					
2.1. Nombre et types de normes et d'outils de gestion dont les participants au Fonds carbone ont discuté et qu'ils ont approuvés en vue de mettre en œuvre des programmes de réduction des émissions, notamment en ce qui concerne : 2.1.a. les procédures opérationnelles; 2.1.b. les procédés opérationnels (ERPD, ER-PIN, AARE). 2.1.c. les documents juridiques 2.1.d. les méthodes, le cadre, la tarification, etc.	a. définis en partie ER-PIN, ERPD, AARE en cours d'élaboration c) Conditions définitives et conditions générales des AARE sont en cours d'élaboration d. En cours	Définis par CP15 b. Approuvés par CP15 c. Conditions définitives et conditions générales des AARE sont bien définies d'ici CP14 d. Elles sont élaborées d'ici CP14	Examen du procès-verbal des réunions du FC et rapports du CTC.	Tous les six mois	EGF

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
	d'élaboration				
Résultat^o 2.2 Les pays ont intégré le portefeuille du FC					
2.2a Nombre de pays REDD ayant signé un AARE.	0	5 pays ou plus d'ici 2015	Examen du procès-verbal des réunions du FC et évaluations du CTC.	Tous les six mois	EGF, validé par le CTC
Résultat 2.3 Niveaux accrus de capitalisation et d'investissement du secteur privé pour encourager, tester et soutenir l'amplification des activités de réduction des émissions.					
2.3.a. Millions de dollars US capitalisés pour le FC	a. 219 millions	a. à déterminer (2015)	Examen du procès-verbal des réunions du FC et rapports de l'EGF au CP.	Tous les six mois	EGF
2.3.b. Nombre de participants au FC provenant du secteur privé	b. 2	2.3.b. deux nouveaux participants du secteur privé d'ici 2013			
Résultat 2.4 Les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre rapidement					
2.4. Le montant des investissements réels ne provenant pas du FCPF et visant à soutenir la mise en œuvre du programme de réduction des émissions du Fonds carbone.	0	2.4. Montant des investissements nécessaires selon l'échéancier de l'AARE.	Rapports sur l'état d'avancement		-
Résultat 3 Les partenaires sont engagés à maintenir ou améliorer les moyens de subsistance des collectivités locales et à préserver la biodiversité selon l'approche REDD+.					
3.A. Dans les programmes de RE, somme réservée à la préservation de la biodiversité et au développement des moyens de subsistance des collectivités tributaires des forêts.	0	A. Dans les programmes de RE, part des fonds réservés à la conservation de la biodiversité et au développement des moyens de subsistance des	A. Examen des budgets des programmes de RE	Tous les six mois	EGF
3.B. Liste concrète d'exemples de résultats de tests utilisés	?		B. L'EGF, les pays, les représentants des OSC et des	Tous les six mois	Rapports des pays, des OSC, des PA compilés

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
pour éclairer les activités REDD et le plan d'action.		collectivités tributaires des forêts. B. D'ici 2017, divers exemples montrent comment ces résultats ont éclairé les activités REDD+ et le plan d'action.	PA procèdent à un examen des études de cas réels figurant dans les rapports.		par l'EGF
Résultat 3.1 Capacité accrue des PA et des OSC de trouver et d'appuyer des pratiques permettant de maintenir et d'améliorer les moyens de subsistance et de préserver la biodiversité.					
3.1.a. Quantité et types de mesures REDD+ prises par les pays pour améliorer les moyens de subsistance et mieux préserver la biodiversité, auxquelles les PA et les OSC participent activement. 3.1.b Nombre de représentants (femmes et hommes) des PA et d'OSC des pays REDD qui ont suivi une formation dans le cadre des programmes de formation du FCPF pour défendre et promouvoir la biodiversité et les moyens de subsistance des collectivités tributaires des forêts.	0 À déterminer	3.1.a. D'ici 2015, une variété de nouveaux exemples montrent clairement que les PA et les OSC participent activement. 3.1.b. D'ici 2015, au moins X représentants et Y représentantes ont reçu une formation dans chaque pays participant.	Rapports nationaux sur l'état d'avancement à mi-parcours, ainsi que les rapports des PA et des OSC recevant un soutien de la part du programme de renforcement des capacités.	Tous les six mois	Compilation des rapports de pays, des OSC et des PA par l'EGF.
Résultat 3.2 Les projets pilotes sur les façons de maintenir et d'améliorer les moyens de subsistance et de préserver la biodiversité ont été mis en œuvre avec succès.					
3.2. Nombre de pays ayant présenté au FCPF une trousse de préparation et des programmes de réduction des émissions et qui ont le profil suivant : 3.2.a Les intervenants concernés participent activement et de manière soutenue à la mise en œuvre des processus de préparation à REDD+ à l'échelle nationale. 3.2.b. Différentes façons de maintenir ou d'améliorer les	a. 7 b. à déterminer	a. Tous les pays qui présentent une trousse de préparation.	Tous : Examen des rapports sur l'état d'avancement, TP et programmes de RE.	Tous les six mois	Les rapports des pays sont examinés par le CTC. Évaluations compilées par l'EGF.

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
<p>moyens de subsistance des collectivités locales sont mises à l'essai.</p> <p>3.2.c. Différentes façons de préserver la biodiversité sont mises à l'essai.</p> <p>3.2.d. Intégration de l'ESED et version provisoire avancée d'un CGES.</p>	<p>c. à déterminer</p> <p>d.1</p>	<p>b. 75 % de tous les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre.</p> <p>c. 60 % de tous les programmes de réduction des émissions sont mis en œuvre.</p> <p>d. 10 pays ou plus pour l'ESED et le CGES d'ici 2015. 15 TP ou plus (d'ici 2018) 20 TP ou plus (d'ici 2020)</p>			

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
Résultat 4 Les connaissances acquises lors de la conception du FCPF, l'exécution des propositions de préparation (en vertu du Fonds de préparation) et des programmes de réduction des émissions (en vertu du Fonds carbone) sont largement diffusées, partagées et utilisées.					
4.A. Quantité d'autres pays/intervenants demandant à avoir le statut suivant au sein du FCPF : - observateurs - membres	- - -	Un certain nombre des instances faisant ces demandes deviennent - des pays observateurs (2015) - des pays membres (2015)	A. Tableau de bord; procès-verbal des réunions	Tous les six mois	EGF
4.B. Exemples de l'utilisation de produits faisant état des connaissances ou faisant référence à ces produits.		B. Le nombre d'exemples s'est accru d'ici 2015, puis cela se stabilise jusqu'à 2020.	B. Communications directes avec les points focaux, les donateurs, etc.	Tous les six mois	EGF
Résultat 4.1 Les produits du savoir et les leçons tirées des projets pilotes REDD+ en général, et des activités du FCPF en particulier, sont créés et diffusés, conformément à la gestion du savoir mondial, de la stratégie de communication et des plans de travail annuels.					
4.1.a Stratégie approuvée de communication et de gestion des connaissances à l'échelle mondiale et plans de travail actualisés en fonction de la mise en œuvre de cette stratégie et approuvés par le CP.	0 - -	4.1.a. Stratégie approuvée par le CP en 2013. Plans de travail actualisés approuvés chaque année par le CP.	a. Examen du procès-verbal des réunions du CP/AP	12/2013 Annuellement	EGF EGF
4.1.b. Quantité de produits du savoir distribués au moyen d'ateliers, de publications, de sites Web et d'autres médias.		b. À déterminer dans la stratégie/le plan de travail.	b. Rapports et calcul par l'EGF	Tous les six mois	EGF
4.2.c. Quantité de personnes sensibilisées, par type de produits du savoir et type de public (y compris le compte des visites sur les sites Web).		c. À déterminer dans la stratégie/le plan de travail.	b. Rapports et calcul par l'EGF	Tous les six mois	EGF

Indicateurs	Données de référence	Cibles (d'ici 2020)	Méthodes, Sources	Fréquence	Responsabilités
<i>Résultat 4.2 Les participants s'engagent activement dans des activités d'apprentissage Sud-Sud.</i>					
4.2.a. Quantité d'activités d'apprentissage ou d'événements Sud-Sud permettant d'établir des liens entre les pays du FCPF.	-	a. Augmentation en 2013-2014, à déterminer dans les plans de travail.	Tous : procès-verbal des réunions du CP et réunions en ateliers et procès-verbaux	Tous les six mois	EGF, OSC et PA : compilation par l'EGF
4.3.b. Nombre total de participants à des activités d'échange des connaissances Sud-Sud, par catégorie :	-	b. À déterminer dans les plans de travail.			
- Représentants des pays membres REDD (hommes/femmes)					
- Représentants des pays non membres de REDD (hommes/femmes)	-				
- Représentants des PA/OSC provenant de la région (hommes/femmes)					
- Représentants du secteur privé provenant de la région (hommes/femmes)					
<i>Résultat 4.3 Forte visibilité de REDD+ et du FCPF</i>					
4.3.a Nombre de fois où, pendant une période donnée (X) les principaux médias dans le monde parlent du FCPF et des questions REDD+	a. N/D	a. Augmentation des références à l'échelle mondiale, à déterminer dans les plans de travail.	Revue de presse, recherches Internet	Annuellement	EGF

4 CUEILLETTE DE DONNÉES ET RAPPORTS AUX FINS DE SUIVI

4.1 Rapports existants qui alimentent le suivi au niveau du Fonds

Un certain nombre de mécanismes de production de rapports déjà existants doivent servir de sources d'information aux différents volets des rapports de suivi provenant du Fonds. Les principaux mécanismes, dont on trouvera un aperçu ci-dessous, sont le Tableau de bord du FCPF et les rapports des partenaires nationaux et des partenaires à la mise en œuvre.

- **Liens avec le Tableau de bord du FCPF**

Le cadre de suivi et d'évaluation est lié aux principales étapes faisant l'objet d'un suivi et figurant au Tableau de bord du FCPF. Le Résultat 1 correspond aux activités et aux extrants liés à la préparation des pays dans le cadre du FP.

- **Lien avec les rapports des partenaires nationaux et des partenaires à la mise en œuvre**

Le CP et les partenaires à la mise en œuvre (PMO) doivent produire des rapports sur les mesures en cours et sur les mesures prises à chacune des étapes du processus de préparation et/ou de l'utilisation de la subvention pour la préparation, et chaque pays et PMO s'appuieront sur un cadre des résultats unique à cet égard. En plus de ces mécanismes existants, il faudra recueillir des données au sujet du cadre des résultats au niveau mondial ou au niveau du Fonds, comme le montre le CMR. Les rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours préparés par les pays comprendront de l'information sur certains résultats des CMR et indicateurs de rendement au niveau du Fonds, qui ne peuvent être éclairés que par des données regroupées au niveau national. Par la suite, l'EGF consolidera ces rapports nationaux au niveau du Fonds pour brosser un tableau du rendement à l'échelle mondiale. On trouvera à l'annexe C des directives visant à s'assurer que les rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours sont préparés selon le format convenu, ce dernier garantissant que les renseignements voulus sont bel et bien intégrés aux rapports nationaux.

4.2 Outils pour la préparation de rapports

On trouvera à l'annexe B de ce rapport le principal outil servant à la préparation de rapports au niveau du Fonds, le **Modèle de rapport semestriel sur la gestion axée sur les résultats de l'EGF à l'intention du CP**. Ce format offre une structure pour rendre compte des résultats mondiaux – déterminés en fonction des résultats regroupés recueillis par l'EGF lors des réunions du CP et de l'Assemblée des participants (AP) – par rapport aux cibles qui, dans le CMR, peuvent faire l'objet d'un suivi. Il s'agit d'un complément aux rapports présentés actuellement par l'EGF au CP et à l'AP au moyen du tableau de bord et du Rapport annuel.

4.3 Moment et fréquence des rapports

Grâce aux rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours, les pays remettront les données qui serviront à établir les résultats à l'échelle mondiale et au niveau du Fonds. Les partenaires à la mise en œuvre fourniront les données au moyen de leurs rapports de suivi de subvention (GRM).

L'EGF présentera au CP des rapports semestriels portant sur ces rapports et sur d'autres indicateurs de rendement. Le CMR (section 3) indique à quelle fréquence les rapports doivent être produits pour chaque indicateur. L'EGF devra préparer un premier rapport semestriel en vue des réunions du Comité des participants ayant lieu en juin, car ce document permettra d'éclairer le travail de planification annuelle et les discussions sur le budget du Fonds, puis il devra en présenter un autre six mois plus tard.

5 FONCTION D'ÉVALUATION

La Charte du FCPF (article 17) prévoit que le Fonds fera l'objet d'évaluations périodiques. Les évaluations font partie intégrante du cadre de suivi et d'évaluation du FCPF et représentent un complément important à l'exercice de suivi régulier des indicateurs du FCPF dont il est question dans la section précédente, et qui tend à mettre davantage l'accent sur les questions d'efficacité et d'efficience. Les évaluations visent à présenter des résultats, des conclusions et des recommandations qui tiennent compte de tous les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD. Toutefois, surtout au début de la mise en oeuvre de chaque fonds (FP et FC), les données sur l'impact et sur la durabilité sont plutôt rares. Après chaque évaluation, pour améliorer la période qui suit, il est important de tirer des leçons de la période qui vient de s'écouler, notamment au regard de la conception et de la mise en oeuvre du FCPF. Les évaluations devraient donner une perspective vaste et représentative de ce qui a été réalisé dans le cadre du FCPF et sur les défis qu'il faut relever, et devraient formuler des recommandations stratégiques quant à la poursuite du FCPF. Les évaluations offrent également un fondement à l'exercice de reddition de compte, y compris fournir des renseignements au public. Lorsque l'exercice de suivi est effectué par l'EGF avec la rétroaction des différents partenaires du FCPF, le processus d'évaluation devrait être mené de façon impartiale. Par conséquent, il devrait être réalisé par une équipe d'évaluateurs indépendants, sous l'autorité d'un comité de direction dont la structure est transparente et équilibrée.

En 2010-2011, le Comité des participants (CP) a commandé une première évaluation externe portant sur les deux premières années d'activités du FCPF. Étant donné que l'évaluation portait sur les phases préliminaires du FCPF, elle s'est essentiellement attardée sur le processus entourant les premières étapes de la planification de la réduction des émissions causées par les activités de déforestation et par la dégradation (REDD+). La portée de l'évaluation était limitée aux progrès enregistrés dans le cadre du FP, car les activités réalisées dans le cadre du FC n'étaient pas encore opérationnelles. L'évaluation a porté sur la contribution du FCPF au niveau national (p. ex., la formulation des R-PP et le contexte des R-PP dans chaque pays, ce qui comprend la structure, les fonctions et les processus du système « propre aux forêts » de chaque pays, les capacités et les ressources nécessaires à la formulation des R-PP), ainsi qu'au niveau mondial (efficacité de la structure de gouvernance, des fonctions, des processus et des catalyseurs d'impact du programme du FCPF dans son ensemble). L'évaluation a aussi porté sur les ressources du FCPF consacrées aux activités qui sont le plus susceptibles de contribuer à la REDD+, et a tiré certaines leçons pouvant être appliquées aux travaux ultérieurs du FCPF et des régimes REDD+ en général. Les critères de l'impact et de la durabilité de l'OCDE/CAD n'ont pu être ciblés de façon exhaustive, car ces critères ne peuvent être véritablement traités que lorsque les subventions de préparation ont été décaissées et que les travaux de mise en oeuvre ont effectivement débuté dans les pays, en fonction des scénarios de référence, du suivi, du rapportage et de la vérification, ainsi que d'autres éléments de base de la préparation.

Aux termes de ce cadre de suivi et d'évaluation, trois autres évaluations devraient être réalisées.

- La prochaine évaluation, en 2015, portera en grande partie sur les activités réalisées dans le cadre du Fonds de préparation et sur les activités préliminaires, surtout préparatoires, réalisées en vertu du Fonds carbone. À l'origine, le FC devait être pleinement opérationnel en 2015 et les services de préparation devaient être délégués. Néanmoins, étant donné que les pays ont continué à manifester un intérêt soutenu à l'égard du FP, et que les progrès ont été moins rapides que prévu, cette évaluation devrait formuler la recommandation de s'en tenir à cette décision ou d'accroître la capacité de gestion du Fonds pour mener de front les deux systèmes. En ce qui a trait au FP, l'évaluation portera sur les cinq critères d'évaluation de l'OCDE/CAD (pertinence, efficacité, efficacité, impact et durabilité), mais l'accent sera mis sur la pertinence (ce qui est particulièrement à propos étant donné que, depuis la création du Fonds, les structures du marché REDD ont changé), l'impact et la durabilité (qui ne pourra être évaluée correctement en 2015, car il sera trop tôt). Le cadre de référence de l'évaluation devrait être mis au point par l'EGF/CTC, sous la surveillance d'un comité de direction, et approuvé par le CP. Il devrait comprendre une appréciation de la structure, des fonctions, des processus et de l'impact du programme du FCPF dans son ensemble au niveau mondial; de la réalisation d'activités REDD+ et du renforcement des capacités au niveau national; de l'interaction entre les processus mondiaux du FCPF et la mise en œuvre au niveau national (interface entre le niveau mondial et le niveau national), et de l'échange de connaissances relatives à tous les aspects du processus de préparation, et ce, tant au niveau national, régional que mondial.
- L'évaluation suivante, qui sera réalisée en 2017, portera essentiellement sur le FC. Elle pourra servir d'examen de mi-parcours lorsque les premiers résultats des activités de mise en œuvre seront disponibles et pourront influencer sur d'autres procédures et dispositions prévues au FC. Pour éclairer la gestion du FCPF, l'évaluation tiendra essentiellement compte des critères de pertinence, d'efficacité et d'efficacité. Il faudra faire état des premières leçons tirées de l'utilisation des investissements internationaux REDD+. L'élaboration et l'approbation du cadre de référence de cette évaluation pourraient être les mêmes que pour l'évaluation de 2015, l'approbation étant laissée aux participants au FC une fois que les procédures auront été convenues. Il serait utile de créer un comité de direction équilibré, composé de différents partenaires et d'experts chevronnés en matière d'évaluation.
- En 2020, l'évaluation finale portera en partie sur les activités du FC, et devrait aussi se pencher sur l'impact et la durabilité des activités dans des pays choisis. De plus, cette dernière évaluation devrait présenter une synthèse des résultats de toutes les évaluations précédentes et faire état de l'ensemble des leçons tirées pour le FCPF et pour REDD+. Cette évaluation portera sur la fonction de catalyseur du FCPF, pour apprécier s'il a pu susciter un intérêt mondial et inciter les pays à se préparer aux activités REDD+, ainsi qu'à attirer de nouveaux investissements. Elle visera à tirer des leçons de cette expérience novatrice destinée à mettre au point un nouvel instrument réaliste et rentable permettant d'enrayer la déforestation.

Les évaluations vont s'appuyer sur leurs propres sources d'information et leurs propres appréciations, ce qui comprendra un certain nombre de visites sur le terrain. Toutefois, pour ce qui est de la majorité de l'information nationale destinée à éclairer un certain nombre des indicateurs inscrits dans ce cadre de suivi et d'évaluation, les évaluateurs dépendront largement des sources d'information existantes, notamment des rapports nationaux sur l'état d'avancement et des évaluations nationales. Ceci comprend les rapports sur l'état d'avancement à mi-parcours produits par les pays et les rapports annuels GRM des PMO, les évaluations des trousseaux de préparation en vertu du FP, ainsi que les rapports sur l'état d'avancement des projets pilotes réalisés dans le cadre du FC, qu'il reste par ailleurs à bien

définir. La qualité des évaluations dépend de la collecte efficace de données de suivi valides et cohérentes au niveau national. Pour obtenir de l'information utile, l'EGF doit formuler des lignes directrices relatives au contrôle de la qualité, dont les rapports nationaux devront tenir compte. Pour chaque projet pilote, il faudrait envisager de réaliser des évaluations indépendantes, en plus des exercices réguliers de rapportage. Le calendrier des évaluations des projets pilotes réalisées dans le cadre du FC devrait être aménagé – dans la mesure du possible – de manière à ce que les résultats de ces évaluations viennent éclairer les évaluations mondiales proposées en 2017 et en 2020 dans le présent cadre de suivi et d'évaluation.

Si les évaluations sont réalisées de manière coordonnée et coopérative, notamment parallèlement à d'autres initiatives et en collaboration avec d'autres partenaires au niveau national, le niveau et la portée de l'analyse n'en seront que plus vastes et plus aiguisés. De plus, cette approche pourrait stimuler le dialogue et la coopération entre les membres du FCPF, qui seront alors amenés à partager leurs expériences respectives à tous les niveaux. Cette manière de procéder contribuera à homogénéiser et à coordonner des efforts, sinon fragmentés, et à faciliter le processus d'appropriation.

Le processus d'évaluation doit être aussi ouvert que possible, et les résultats devront être mis à la disposition de tous.

Pour que les évaluations soient utiles, elles devront servir. Pour que les résultats des évaluations aient une incidence sur la prise de décisions, ils devront être perçus comme pertinents et utiles, et être présentés en des termes clairs et concis. Les évaluations devraient pleinement intégrer les intérêts et les besoins variés des nombreuses parties au FCPF.

Il est essentiel d'offrir de la rétroaction aux pays et à la structure de gestion du FCPF. Outre l'AP, le CP et les observateurs, les évaluations sont particulièrement pertinentes pour la direction de la BM, en sa qualité d'administrateur fiduciaire, mais aussi aux PMO travaillant dans le cadre du FCPF, et à la communauté plus vaste de REDD+. Pour être utiles, les évaluations devront nécessairement être facilement accessibles. Dans cette optique, le site Web représentera un outil efficace.

6 APPLICATION DU CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION : RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le cadre de suivi et d'évaluation fait état des partenaires chargés de retracer chaque indicateur de rendement et de consigner les données qui lui sont associés. Aux fins de suivi, ces données seront consolidées comme il se doit au niveau du Fonds par l'EGF, et seront présentées au CP. D'autres données, notamment celles qui portent sur l'impact, devraient être recueillies directement par les équipes d'évaluation dans le cadre de la fonction d'évaluation qui vient d'être décrite dans la section précédente. Pour appliquer efficacement le cadre de suivi et d'évaluation, les participants au FCPF et ses directeurs devront assumer les rôles et les responsabilités suivants :

- **EGF** : L'EGF sera chargée de veiller à la cueillette des données auprès de tous les partenaires concernés et de regrouper périodiquement ces données afin de les intégrer aux rapports semestriels sur l'état d'avancement qui sont remis au CP. Les résultats 3 et 4 en particulier seront éclairés par l'EGF, puisque c'est elle qui retrace le nombre

et la proportion de pays testant les modèles de réduction des émissions (RE) et qui chapeaute la création et la publication de produits du savoir. L'EGF devra mettre en place une simple base de données MS Access et consolider les résultats recueillis sur les indicateurs mondiaux au plus tard 10 semaines avant la réunion du CP tenue en juin de chaque année, puis elle devra répéter l'exercice six mois plus tard afin de recueillir à temps l'information nécessaire à la préparation de son rapport d'étape axée sur les résultats remis deux fois par année au CP (annexe B). L'EGF devra également s'assurer que les rapports provenant des pays et des PMO sont remis à temps et sont de bonne qualité et, au besoin, elle devra émettre des directives supplémentaires pour que les normes de production de rapports soient suivies à la lettre. Ainsi, les fonctions de suivi et d'évaluation pourront s'appuyer sur des données exactes.

- **CP** : Le CP recevra annuellement les rapports préparés par l'EGF, portant sur le rendement du Fonds par rapport aux résultats escomptés et aux principales étapes. Il servira de tribune d'information et permettra d'échanger au sujet des constats présentés dans les rapports. Le CP a pour rôle d'assurer une surveillance globale du rendement du FCPF, afin qu'il obtienne rapidement des résultats de grande qualité.
- **Pays** : Au moyen de leurs activités régulières de rapportage, les pays du FCPF recueilleront les données associées à quelques-uns des indicateurs mondiaux, nécessaires pour mesurer les résultats regroupés au niveau mondial. Lors des prochains cycles de rapportage, les données recueillies auprès de chaque pays seront particulièrement importantes pour mesurer les progrès enregistrés dans le cadre de la préparation à REDD, sous le Résultat 1; pour rendre compte des exemples de projets pilotes sous le Résultat 3, et pour diffuser et mettre en application les leçons et les produits faisant état des connaissances acquises, sous le Résultat 4.
- **PA et OSC** : Les OSC seront des partenaires dynamiques du FCPF dans le cadre du renforcement des capacités, et elles seront chargées de préparer des rapports sur la manière d'améliorer la portée et la qualité du programme dans le contexte de la préparation à REDD, notamment en ce qui a trait au partage des bénéfices, à la conservation de la biodiversité et aux moyens de subsistance des collectivités locales. Aux termes des accords de subvention qu'ils signeront pour recevoir du financement destiné au renforcement des capacités, les PA et les OSC présenteront à l'EGF des rapports d'étape sur les ateliers et la formation portant sur le FCPF, ainsi que sur les résultats de ces activités de formation, notamment en ce qui concerne la promotion de leur participation active à des activités visant l'amélioration des moyens de subsistance et la préservation de la biodiversité dans leur pays et au niveau régional.
- **PMO** : Les PMO du Fonds contribueront à s'assurer que le financement accordé par le FCPF est utilisé efficacement et avec efficacité. Pour ce faire, en collaboration avec les pays partenaires, ils mettront en œuvre leur propre système de rapport annuel axé sur les résultats en utilisant le format du rapport GRM et son système de classement. Ils veilleront au contrôle interne de la qualité de ces rapports, et appuieront les pays dans leurs efforts en vue de préparer des rapports de mi-parcours, des rapports finaux et/ou des rapports d'évaluation de grande qualité, dans le cadre des différents volets du Fonds. Les PMO et les pays membres travailleront ensemble pour remettre à temps les rapports à l'EGF, afin que cette dernière puisse consolider ces valeurs et remettre ses rapports semestriels au CP. Les prochaines évaluations réalisées au niveau du Fonds s'appuieront également, au besoin, sur des évaluations nationales indépendantes.

Selon le CMR, il existe trois groupes de protagonistes participant à l'exercice continu de suivi et d'évaluation du FCPF : l'EGF, les pays REDD clients et leurs PMO, les OSC locales et les PA, tandis que le CP, les donateurs et les administrateurs sont les destinataires de l'information recueillie

grâce au système de suivi et d'évaluation. La qualité des rapports étant primordiale dans le contexte du cadre de suivi et d'évaluation, il faudra veiller attentivement à ce que toutes les parties concernées appliquent également les critères et les normes et utilisent les formats convenus. Pour assumer leurs rôles respectifs, les différents protagonistes du suivi et de l'évaluation doivent disposer de certaines capacités, tant du point de vue des ressources humaines que de l'expertise technique. De plus, aux fins de contrôle de la qualité, le Comité technique consultatif (CTC) peut offrir son soutien à l'EGF ou faire des commentaires directement aux pays. On trouvera à l'annexe D une évaluation provisoire des capacités dont chaque protagoniste a besoin, et les mesures qui pourraient être prises en matière de renforcement des capacités, et ce, en partant du principe subsidiaire, c'est-à-dire en assumant que chaque niveau ne fait que ce que les niveaux inférieurs (ou autres) ne peuvent faire.

ANNEX A: KEY TERMINOLOGY

Activities	Actions taken or work performed through which inputs, such as funds, technical assistance and other types of resources are mobilized to produce specific outputs (OECD 2010).
Évaluation	The systematic and objective assessment of an on-going or completed project, programme or policy, its design, implementation and results. The aim is to determine the relevance and fulfillment of objectives, development efficiency, effectiveness, impact and sustainability. It provides information that is credible and useful, enabling the incorporation of lessons learned into the decision-making process of both recipients and donors (OECD 2010).
Impact	Positive and negative, primary and secondary long-term effects produced by a development intervention, directly or indirectly, intended or unintended.
Indicator	Quantitative or qualitative factor or variable that provides a simple and reliable means to measure achievement, to reflect the changes connected to an intervention, or to help assess the performance of a development actor (OECD 2010).
Logical framework (Logframe)	<p>Management tool used to improve the design of interventions, most often at the project level. It involves identifying strategic elements (inputs, outputs, outcomes, impact) and their causal relationships, indicators, and the assumptions or risks that may influence success and failure. It thus facilitates planning, execution and evaluation of a development intervention (OECD 2010).</p> <p>Logical frameworks (Logframes) are the result of a planning process based on a Logframe analysis or following the so-called Logframe approach that uses different analytical tools for planning</p>
M&E framework	A combination of all the tools and methods used to define the scope of monitoring and evaluation tasks and objectives for a programme management team and its partners. It is often a guidance document comprised of details on reporting structures, responsibilities, and budget, shaped by the M&E framework (Logframe and/or PMF).
Monitoring	A continuing function that uses systematic collection of data on specified indicators to provide management and the main stakeholders of an ongoing development intervention with indications of the extent of progress and achievement of objectives and progress in the use of allocated funds (OECD 2010).
Outcome	The likely or achieved short-term and medium-term effects of an intervention's outputs (OECD 2010).
Output	The products, capital goods and services, which result from a development intervention; may also include changes resulting from the intervention, which are relevant to the achievement of outcomes (OECD 2010).
Performance Measurement Framework (PMF)	A plan for systematic collection of relevant data over the lifetime of a project/programme to document and assess progress toward expected results. A PMF should be developed in collaboration with project partners and stakeholders, and is often depicted as a table with columns for expected results (outputs, outcomes, impacts), indicators (for each level of results), baseline data (starting point), targets (goals for each results level), data sources (how/where information can be gathered for each indicator), frequency (how often to record monitoring data), and responsibility (who is to collect data on each indicator) (CIDA 2011).
Results	The output, outcome or impact (intended or unintended, positive and/or negative) of a development intervention (OECD 2010).

Sources: OECD. 2010. *Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management*.

<http://www.oecd.org/dac/evaluationofdevelopmentprogrammes/2754804.pdf>;

CIDA. 2011. *Results-Based Management Tools at CIDA: A How-to Guide*. <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/eng/NAT-92213444-N2H>

ANNEX B: PROPOSED FMT RESULT BASED MANAGEMENT SEMI-ANNUAL REPORTING TEMPLATE

1. GENERAL INTRODUCTION

Introduction to the report, its main purpose and sections

2. PROGRAMME OBJECTIVES

This section should present the goal and the objective of the FCPF, its expected impact(s), outcomes and outputs. It also summarizes who are the direct and indirect beneficiaries and present in one or two paragraph the Implementation approach

3. SUMMARY OF REPORT

Summary of progress, key achievements with a focus on higher level results and important issues/problems that arose during the past year. Highlights of next steps in following period.

4. MAIN ACHIEVEMENTS AND RESULTS DURING THE PERIOD

The section below should provide a detailed text on the progress towards expected results along the following subsections

4.1 HIGHLIGHTS

4.2 PROGRESS AT THE IMPACT LEVEL (if any data available)

4.3 PROGRESS AT THE OUTCOME LEVEL

4.4 PROGRESS BY OUTPUT

5. ISSUES AND CHALLENGES

This section should present any problems or constraints faced by the FCPF and the FMT in making progress towards the intended results (outputs, outcomes and possible impacts) and their expected effect on the work plan. This is the opportunity to discuss any significant pitfall in the intervention logic between planned activities and output achievement, as well as between the sets of outputs and the planned outcomes at the Facility level that might explain why progress is not as planned on some outputs or on some outcomes.

6. MAIN LESSONS LEARNED AND CASE STUDIES

This section should be used to provide information on important lessons learnt. As this is a semi-annual report, it is expected that this section will be fairly substantial, making reference to different lessons learning documents, events and/or knowledge products developed and dealing with issues of particular interest with respect to readiness of carbon funding under REDD+. This is an opportunity to relate substantively to the knowledge management and communication strategy for FCPF and for the global REDD+ agenda, given the pilot nature of the Facility.

It is also an opportunity to present some interesting case studies and/or success stories to bring out a qualitative narrative on particular cases or event where one can see achievements during the past 6 months or year in moving forward towards the expected outputs, outcomes and impact(s). This is meant to move beyond the set indicators and bring out other qualitative consideration in the result reporting. Ideally, case studies or success stories would gain being presented in a box format that can later be refined for communication purposes, as relevant.

7. MONITORING OF ASSUMPTIONS AND RISK

It is expected that the FCPF will monitor any changes in the assumptions that underpin its logic of intervention at the global level as presented in the revised LF and other significant risks that may arise. This section should explain through a narrative any changes in the level of risk associated with the different LF assumptions, or describe new risks that may have emerged and have a significant bearing on the work-planning of FCPF for the next year and beyond, along with the associated measures required to address this change in the context surrounding the Facility and its intervention logic. The following summary two tables should then be used to provide a detailed assessment of all assumptions from the LF and other risks that may have emerged during the six months, as relevant.

Original assumptions from LF	Original level of risk in LF	Updated level of risk	Explanation of variance	Mitigation measure proposed
–	Low	Medium	–	–
–	–	–	–	–
–	–	–	–	–
–	–	–	–	–
–	–	–	–	–

New risks identified that have a bearing on annual work planning and intervention logic	Mitigation measure proposed
1.	–
2.	–
3.	–

8. ACTIONS/DECISION TO BE TAKEN

Based on the reporting, especially under section 4, 5, 7 and 10, actions taken/proposals to overcome constraints/flaws/problems identified should be stated. Each problem/constraint should be stated as a separate point, along with associated proposed changes in work planning for the next six month/year to address it, as relevant.

The section should conclude with a list of points around which decisions/feedback from the PC is required, as relevant.

9. WORKPLAN FOR THE COMING PERIOD *(once a year, with potential to update every six months)*

This section should present the detailed workplan for the next reporting year by the FCPF. It should highlight upfront any major adjustments that had to be made.

10. FINANCIAL ISSUES

This section should present a summary of the financial management status and overall assessment of its coherence with the adopted financial plan for the year. It should highlight any important issue to tackle with respect to financial management and measures proposed. A summary table for the six month period should be provided and could follow this structure:

Main budget categorical	Overall budget for program	Overall budget left at beginning of year	Planned disbursement for the reporting year	Actual disbursement for the six month period	% year actual vs. planned	Explanation of variance	Measures proposed
-------------------------	----------------------------	--	---	--	---------------------------	-------------------------	-------------------

11. RESULT MEASUREMENT REPORTING FRAMEWORK

The semi-annual report is an opportunity to report against the performance measures (indicators) established for each of the higher level results (activity reporting should be left to an accompanying activity report), to clearly focus the present report on progress towards Facility level expected results, which is different from progress in completing activities. The present reporting is more interested in looking at whether progress on activities is actually making a difference in moving forward towards the Facility expected results (i.e. is the intervention logic established between activities, outputs, outcomes and ultimately impacts actually valid). This systematic reporting against performance indicators should be summarized using the table below and the indicators listed in the PMF agreed to for the programme.

Outputs	Indicators	Milestone/Target (year)	Achievement of results and progress made to date	Variance (Explanation and key Issues)	Follow up (Priorities for the next period)
Expected Impact(s)					
1.	1.1				
	1.2				
	1.3				
Expected Outcomes					
1.	A.				
	B.				
2.	A.				
	B.				
3.	A.				
	B.				
4.	A.				
	B.				
Expected Outputs					
1.1	1.1.a				
	1.1.b				
	1.1.c				
2.1	2.1.a.				
	2.1.b.				
Etc					

ANNEX C: ADDITIONAL GUIDANCE ON REPORTING TO INFORM FACILITY LEVEL PROGRESS INDICATORS

Whereas the information for the indicators relating to outcome 1 and 2 are either available at the level of the FMT or included implicitly or explicitly in the existing format of the countries mid-term progress reports, reporting of the countries need to be detailed enough to provide supplementary information to cover outcome 3 and 4. It is proposed to make sure that the following issues are included in the country, CSO and IP reporting (current mid-term report and up-coming final reports under the RF and reporting under the CF):

- Progress towards R-PP outcomes (beyond activity and output reporting, report on progress towards the component objectives)
- Examples of active participation of IPs and CSOs in in-country REDD+ actions on enhanced livelihoods and biodiversity conservation (Indicator 3.1.a.)
- Participation of IP and CSO representatives which have been trained (number of men and women, satisfaction of the training as displayed in training session evaluation by participants), ((Indicator 3.1.b.)
- Implementation of pilots on ways to sustain or enhance livelihoods of local communities and to conserve biodiversity, specifically engagement of relevant stakeholders in implementation of national REDD+ readiness processes, testing ways to maintaining or enhancing livelihoods of local communities and conserving biodiversity, inclusion of SESA and advanced draft of ESMF (Indicator 3.2.)
- Number of South-South learning activities and/or events connecting FCPF countries such as workshops, knowledge-sharing panels, multi-stakeholder consultation, presentation material ((Indicator 4.3.a and b.)

ANNEX D: CAPACITY REQUIRED TO IMPLEMENT THE M&E FRAMEWORK

M&E actor	Facility management team	
M&E tasks	Capacities needed	Possible capacity building measure
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Preparation of M&E formats ➤ Analyzing and compiling information received from <ol style="list-style-type: none"> 1) client REDD countries mostly validated by TAP 2) dashboard or other central information services 3) PC 4) IP and CSO ➤ Maintenance of M&E Database ➤ Linking with knowledge management people of FMT ➤ Preparing reports to PC, Trustee, donors ➤ Quality control of reporting 	<p>Principally human resources with sound M&E experience</p> <p>Although most compiling is of a semi or annual character, much of the information is continuously coming in and could be treated (prepared for timely reporting) immediately also to reduce semi-annual work peaks.</p> <p>1 full-time person supported by colleagues or short-term expertise at peak moments of annual reporting</p>	<p>Review FMT capacity to manage and report with possibility of recruiting of M&E specialist/external support</p> <p>Preparation of MS Access data base</p>

M&E actor	Client countries of FCPF funds and their DPs	
M&E tasks	Capacities needed	Possible capacity building measure
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compilation of country information for annual and mid-term progress reporting ➤ Analysis of project information for identification of best practices and learning examples ➤ Internal quality control on reporting 	<p>Human resources with analytical capacity (focal point)</p> <p>Understanding of M&E and accountability</p> <p>Reporting skills</p> <p>Knowledge of governance and SFM principles</p>	<p>Most of the relevant capacities for the countries should be created during the readiness preparation proposal package. In the case of the DPs, these capacities are expected to already be in place. For the countries, exchange on the use of standards/criteria/ references and on knowledge management with responsible persons for M&E of other REDD countries should be foreseen</p> <p>Eventually coaching by M&E expert</p>

M&E actor	Indigenous people representatives and local CSO	
M&E tasks	Capacities needed	Possible capacity building measure
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Progress and mid-term reporting for grants; controlling of ESMF implementation and relevant social and environmental country information of reports ➤ Analysis of project information for identification of best practices and learning examples 	<p>Knowledge Management and reporting skills</p> <p>Understanding of M&E and accountability, and MRV principles</p> <p>Communication capacities</p>	<p>Most capacities are likely to be covered by the IP and CSO CB-Program, i.e. the capacity to assume a watch dog function and the South-South learning</p> <p>Eventually participation at training workshops for focal points.</p> <p>Potential coaching on case study write up to feed into Facility level reporting on outcome 3 following an agreed format should be considered.</p>